

les vues du bosphore d'une princesse ottomane

bir osmanlı prensesinden boğaz manzarası

VENTE AUX ENCHÈRES 21.11.2020
AÇIK ARTTIRMA 11.21.2020

**REDÉCOUVERTE DE 2 ŒUVRES D'ANTOINE-IGNACE MELLING (1763-1831),
ARCHITECTE IMPÉRIAL DU SULTAN SELIM III**

*SULTAN III.SELİM'İN IMPARATORLUK MİMARİ ANTOİNE-İGNACE MELLİNG'İN
(1763-1831) İKİ ESERİNİN YENİDEN KEŞFİ*



fauveparis
AUCTIONS NOW



la vente

samedi 21 novembre 2020

vente à huis clos

FauveParis sas
Capital social 106 302,90 €
Siège social 38 rue Amelot
& 49 rue Saint-Sabin 75011 Paris
RCS Paris 798 710 992
Agrément N° 2014-053
Commissaires-priseur-e-s
habilité-e-s :
Cédric Melado,
Simon Barjou-Morant
et Alice Landry

exposition

L'exposition n'étant pas ouverte au public, contactez-nous pour obtenir des informations et des photographies supplémentaires sur les œuvres. Les photographies sur notre site internet valent exposition préalable.

coordonnées

49 rue Saint-Sabin 75011 Paris
+33 (0)1 55 28 80 90
contact@fauveparis.com

contact

Dimitri Joannidès
EXPERT EN ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

+33 (0)1 55 28 33 68
djoannides@fauveparis.com



commissaire-priseur



Cédric Melado
COMMISSAIRE-PRISEUR HABILITÉ
+33 (0)1 55 28 33 65
cmelado@fauveparis.com

comment enchérir ?

par téléphone



envoyez un mail à bids@fauveparis.com
avec vos coordonnées complètes,
pièce d'identité et RIB

en laissant un ordre
d'achat



sur internet
depuis
chez vous



connectez-vous
sur
drouotonline.com

Nos commissions sont de 27% TTC en sus des enchères

infos

Nos conditions de ventes
sont consultables dans
leur intégralité sur notre
site internet
www.fauveparis.com/cgv/

on line

Vente disponible sur :
www.fauveparis.com
www.auction.fr
www.artprice.com
www.drouotonline.com

transport

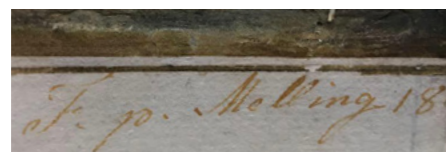
Pour l'expédition
merci de contacter
ThePackengers
hello@thepackers.com
+33 (0)6 38 22 64 90



VUE GÉNÉRALE DU PORT DE CONSTANTINOPLE PRISE DE LA HAUTEUR D' EYVUP

Antoine-Ignace Melling (1763-1831)

*Vue de Constantinople prise
depuis les hauteurs d'Eyvup,
circa 1800*



Aquarelle et gouache sur papier signé « F. p. Melling 180[0] »
en bas à droite et titré « Vue générale du port de Constantinople
prise de la hauteur d'Eyvup » en bas au centre dans le cartouche
53,5 x 90 cm

Estimation 140 000 / 180 000 €

PROVENANCE

- > Probablement offert par Antoine-Ignace Melling à sa mécène la Princesse Hatice (1766-1822), sœur et confidente du sultan Selim III (1761-1807) *Muhtemelen Antoine-Ignace Melling tarafından patronu Prenses Hatice'ye (1766-1822), Sultan Selim'in kız kardeşi ve sırdaşı (1761-1807)*
- > Par tradition familiale, offert en cadeau vers 1860-1870 par le sultan Abdulhamid II (1842-1918) à Georges Zarifi (1807-1884), banquier grec et soutien financier de l'Empire ottoman *1860-1870 yıllarında Sultan II. Abdülhamid'in (1842-1918) aile geleneği olarak hediye ettiği Georges Zarifi'ye (1807-1884), yunan bankacı ve Osmanlı İmparatorluğu'nun mali desteği*
- > Collection de Madame Zarifi, Athènes (son arrière-petite-fille en ligne directe) *Madame Zarifi Koleksiyonu, Atina (büyük torunu)*

EXPOSITION

- > *La Turquie au XVIII^e siècle*, Musée des Arts Décoratifs, Palais du Louvre-Pavillon de Marsan, Paris, mai-octobre 1911

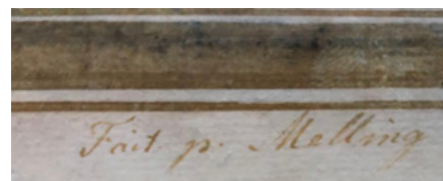
BIBLIOGRAPHIE

- > J. Guérin, P. Alfassa et A. Dubrujeaud, *Exposition de la Turquie au XVIII^e siècle*, Musée des Arts Décoratifs, Palais du Louvre – Pavillon de Marsan, mai-octobre 1911, Paris, cité p. 65, n° 219



Antoine-Ignace Melling (1763-1831)

Vue de Constantinople prise de la tour de Léandre,
circa 1800



Aquarelle et gouache sur papier signé « Fait par Melling »
en bas à droite et titré « Vue générale du port de Costantinople prise
de la Tour de Leandre » en bas au centre dans le cartouche
54 x 89,5 cm

Estimation 160 000 / 200 000 €

PROVENANCE

- > > Probablement offert par Antoine-Ignace Melling à sa mécène la Princesse Hatice (1766-1822), sœur et confidente du sultan Selim III (1761-1807) *Muhtemelen Antoine-Ignace Melling tarafından patronu Prenses Hatice'ye (1766-1822), Sultan Selim'in kız kardeşi ve sırdaşı (1761-1807)*
- > Par tradition familiale, offert en cadeau vers 1860-1870 par le sultan Abdulhamid II (1842-1918) à Georges Zarifi (1807-1884), banquier grec et soutien financier de l'Empire ottoman *1860-1870 yıllarında Sultan II. Abdülhamid'in (1842-1918) aile geleceği olarak hediye ettiği Georges Zarifi'ye (1807-1884), yunan bankacı ve Osmanlı İmparatorluğu'nun mali desteği*
- > Collection de Madame Zarifi, Athènes (son arrière-petite-fille en ligne directe) *Madame Zarifi Koleksiyonu, Atina (büyük torunu)*

EXPOSITION

- > *La Turquie au XVIII^e siècle*, Musée des Arts Décoratifs, Palais du Louvre-Pavillon de Marsan, Paris, mai-octobre 1911

BIBLIOGRAPHIE

- > J. Guérin, P. Alfassa et A. Dubrujeaud, *Exposition de la Turquie au XVIII^e siècle*, Musée des Arts Décoratifs, Palais du Louvre – Pavillon de Marsan, mai-octobre 1911, Paris, cité p. 65, n° 221
- > A. Boppe, *Les Peintres du Bosphore au XVIII^e siècle*, Paris, 1989 (réédition enrichie de l'ouvrage de 1911), reproduit en couleurs p. 259

deux redécouvertes d'importance historique

À notre connaissance, aucune vue de Constantinople peinte *in situ* et exclusivement de la main d'Antoine-Ignace Melling n'a été vendue aux enchères jusqu'à aujourd'hui.

Les rares feuilles réapparues sur le marché ces dernières années, présentées sans élément de provenance ni pedigree particulier, étaient des répliques réalisées à son retour en France par l'artiste et son atelier parisien afin de servir de modèles à ses gravures futures.

En l'état actuel de nos recherches, ces vues panoramiques seraient les deux seules pièces originales connues à ce jour pour avoir été entièrement réalisées par l'artiste lui-même sur les rives du Bosphore avant son retour en France, à une époque turque où l'artiste n'a probablement pas encore en tête sa célèbre suite de gravures parue en 1819.

Propriétés de la famille Zarifi à Athènes depuis le milieu du XIX^e siècle, ces aquarelles ont toujours exposées comme un pendant, à l'image des rives d'Eyoub et de Léandre qui se font face à Istanbul.



Plan de Constantinople et du Bosphore pour servir de renseignement à la Carte des Limites des trois Empires 1793-1802

© The Hebrew University of Jerusalem & The Jewish National & University Library

tarihi için yeniden iki büyük keşif

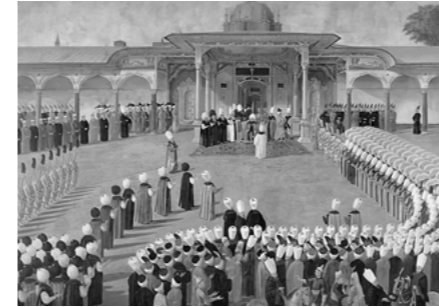
Bildiğimiz kadarıyla, Antoine-Ignace Melling'in eliyle boyanmış hiçbir Konstantinopolis eseri bugüne kadar müzayedede satılmıştır.

Son yıllarda piyasada yeniden ortaya çıkan, belirli bir kökeni veya soyağacı olmadan sunulan nadir eserleri, sanatçının Fransa'ya dönüşünde ve Paris'teki atölyesinde gelecekteki baskılarına model olarak hizmet etmek üzere yapılan kopyalardı.

Araştırmamızın şu anki durumuna göre, bu panoramik görüntüler, tamamen kendisi tarafından Fransa'ya dönmeden önce Boğaz kıyısında yapılmış bilinen tek iki orijinal eser olabilir. O zamanları, sanatçı muhtemelen 1819'da çıkan ünlü gravür serisini aklında henüz değildir.

une double provenance impériale

Une fois exécutées, ces deux œuvres ont probablement été offertes par Antoine-Ignace Melling à la Princesse Hatice (1766-1822), sœur du sultan Selim III (1761-1807) et protectrice de l'artiste, avant que celui-ci ne quitte son service dans les premières années du XIX^e siècle.



Réception à la cour du Sultan Selim III (1761-1807) au palais de Topkapı, fin du XVIII^e siècle

En effet, à son retour en France en 1802, Melling emporte avec lui l'ensemble des œuvres, dessins et études réalisés sur place. Or ces deux aquarelles n'ont, depuis 220 ans, jamais quitté l'Empire ottoman, puis la Grèce. Elles auraient ensuite été offertes à George I Zarifi (1807-1884), banquier et soutien financier de l'Empire ottoman, par le sultan et calife de l'islam Abdulhamid II (1842-1918) vers 1860-1870.



Le sultan Abdulhamid II

georges zarifi (1807-1884), le banquier grec de l'empire ottoman

Restées dans la même famille grecque depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, ces deux œuvres d'Antoine-Ignace Melling proviennent de la collection d'un arrière-grand-père, Georges I Zarifi (1807-1884), originaire d'une famille de l'Épire, installée à Istanbul depuis la fin du XVIII^e siècle. D'abord associé à sa belle-famille, les Zafeiropoulos, négociant en céréales, ils'impliquent rapidement dans le secteur bancaire, participant activement à l'administration de divers organismes : la Société Générale de l'Empire Ottoman, la Banque de Constantinople ou encore le Crédit austro-ottoman. Il conseille le Prince Abdulhamid II avant son accession au trône dans la gestion de sa fortune. Lorsque celui-ci devient Sultan en 1876, il sollicite le soutien et les prêts de Georges Zarifi pour résoudre la grave crise financière qui frappe l'Empire depuis 1863.

Georges Zarifi assemble une fortune colossale dans ces années, devient propriétaire de domaines immenses à Thérapia sur le Bosphore, en Thessalie, en Thrace et en Mésopotamie, ce dernier de plus de 60 000 hectares. Le souvenir d'un philanthrope, finançant écoles et églises est encore aujourd'hui très présent. C'est probablement dans les années 1860-1870 qu'il reçoit des objets d'art en cadeau de la part du Sultan, parmi lesquels, très vraisemblablement, ces deux vues du Bosphore signées Antoine-Ignace Melling.



Georges Zarifi

antoine-ignace melling bien en cour sur les rives du bosphore

Né à Karlsruhe en 1763, fils de sculpteur, Antoine-Ignace Melling poursuit des études d'architecture et de mathématiques à l'université de Klagenfurt avant de voyager en Italie et en Egypte en 1784. Le jeune artiste n'a que 22 ans lorsqu'il se rend à Constantinople pour la toute première fois, en tant que membre de la suite de l'ambassadeur de Russie.

Par son entremise, Melling se lie à plusieurs diplomates européens, à l'image du baron danois Hübsch von Grossthal dont la résidence donne sur un spectaculaire jardin bordant le Bosphore. L'été, Hübsch y accueille de nombreux amis européens. La princesse Hatice (1766-1822), sœur et confidente du sultan Selim III (1761-1807), vient régulièrement se ressourcer dans le splendide jardin du diplomate scandinave. Remarquable collectionneuse de porcelaines de Dresde et de Sèvres, c'est la princesse Hatice qui initie son frère à l'art occidental de son temps.



Antoine-Ignace Meiling

Subjuguée par le travail des jardiniers de Hübsch dans sa maison de Büyükdere, la princesse n'a plus qu'une obsession : se faire aménager des jardins à l'européenne. Le baron Hübsch a alors une idée de génie : recommander le jeune Melling à la princesse afin qu'il devienne son « Le Nôtre ». Et c'est ainsi qu'en 1795, l'artiste de 32 ans rejoint la Cour ottomane avec le titre d'architecte impérial de Selim III. Son premier exploit : un étonnant labyrinthe dessiné pour son palais d'Ortaköy dans le style du jardin de l'ambassadeur danois. Ravie du résultat, la princesse Hatice lui confie ensuite la décoration intérieure du palais, puis un nouveau palais de style



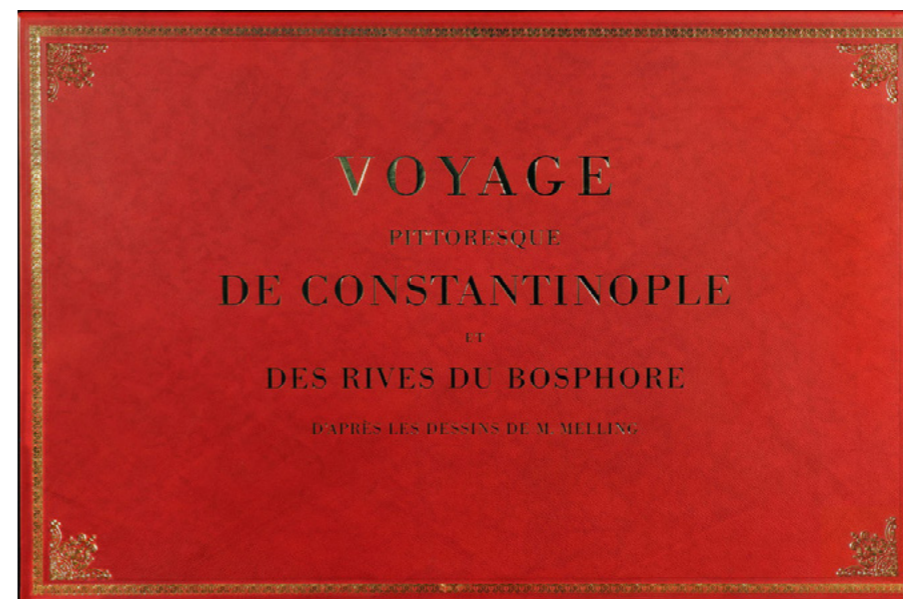
Le sultan Selim III

néoclassique à Defterdar Bünyü. En parallèle, Antoine-Ignace Melling dessine vêtements, bijoux ou meubles pour la famille du sultan.

Dans ses lettres à Melling, écrites en alphabet latin et auxquelles le conservateur français Jacques Perot a consacré d'importantes recherches, la princesse Hatice s'affranchit des traditions interdisant tout contact entre une femme musulmane et un homme, révélant ainsi une forte personnalité. Le plus souvent, dans les billets qu'elle adresse à son « précieux Melling », la princesse se fait impérieuse et exige d'être servie sans attendre. Passablement irrité par le comportement de sa mécène, Melling prend congé d'elle avant de quitter définitivement Constantinople en 1802, emportant avec lui ses nombreux dessins de la ville.



Le palais de la princesse Hatice



De retour en France, protégé par le Comte d'Hauterive et soutenu par Talleyrand, Melling est recommandé à l'impératrice Joséphine qui l'appointe comme paysagiste.

En 1809, l'artiste crée à Paris un atelier de gravure destiné à reproduire ses dessins. Et 16 ans après avoir quitté la Turquie, Antoine-Ignace Melling publie 48 gravures rassemblées dans un ouvrage intitulé *Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore*. Paru le 25 août 1819 pour fêter le saint Louis, le portfolio impressionne par sa précision et sa grande qualité d'exécution.



Les deux vues panoramiques que nous dévoilons, antérieures de plusieurs années aux répliques parisiennes ayant servi de modèles aux planches n°7 et 14 du *Voyage pittoresque*, présentent de nombreuses différences avec les gravures parues en 1819 : personnages présentés dans d'autres postures, absence d'îlots artificiels... Aujourd'hui encore, ces planches n°7 et 14 restent parmi les plus emblématiques du portfolio et sont régulièrement mises en avant par les libraires et bibliophiles qui en font sa promotion.



deux chefs d'œuvres de « turqueries »

Après avoir organisé en 1910 une exposition consacrée à la « chinoiserie au XVIII^e siècle » l'Union centrale des Arts Décoratifs met, l'année suivante, la mode de la turquerie à l'honneur afin d'étudier l'influence de l'Orient sur l'art européen.

En optant pour cet autre versant de l'exotisme au XVIII^e siècle, le Palais du Louvre explore alors, en cette année 1911, un domaine riche mais passablement ignoré jusqu'alors. Mais contrairement aux arts d'Extrême-Orient qui ont influencé l'Occident depuis le Moyen-Âge, jusqu'au siècle des Lumières, l'art décoratif de l'Empire ottoman doit plus à l'art européen qu'il ne lui a donné. Et c'est dans la peinture quasi exclusivement qu'il faut justement chercher cette influence « turque ». L'Orient au sens large a toujours exercé un fort et mystérieux attrait mais il avait surtout servi jusque-là à y introduire des éléments pittoresques et purement décoratifs. En cela, le succès de la traduction des *Mille et une Nuits* a fortement contribué à donner naissance à une foule de contes plus ou moins teintés de références à l'Orient. Et alors que Montesquieu et Voltaire s'intéressent indistinctement à la Perse, à la Turquie et aux Indes, c'est précisément en Turquie que nous mènent les peintres. Bachas, muftis, odalisques... les personnages les plus fantasques sont calqués sur de véritables Turcs-ques.

Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, peu d'artistes se rendent dans les terres du Grand Turc. Au siècle suivant, les bonnes relations de la cour de France et de la Porte amènent à Paris deux ambassades solennelles, celle de Mehmet Effendi en 1721 puis celle de son fils Saïd Pacha en 1742. C'est à cette période que naît une véritable curiosité générale pour la Turquie à travers par exemple les pastels de Jean-Etienne Liotard, des tableaux d'Antoine de Favray ou du son célèbre *Voyage pittoresque de la Grèce du Comte de Choiseul-Gouffier*. Et, par la suite, dans leurs ateliers parisiens, les peintres du XVIII^e siècle enrichissent à l'envi leurs tableaux de fantaisies et inventions « turques ». Cette passion européenne atteint son apogée avec la Campagne d'Égypte conduite par le Général Bonaparte entre 1798 et 1801, faisant de l' « orientalisme » un sujet d'étude à part entière et une science autonome.



C'est cette histoire passionnante que l'exposition de 1911 souhaite alors raconter, dévoilant au public étoffes, porcelaines, tapisseries et oeuvres graphiques parmi lesquelles figurent nos deux gouaches d'Antoine-Ignace Melling.

Aux côtés d'œuvres conservées dans les collections des Musées du Louvre, de Versailles, au Mobilier National ou à la Bibliothèque de la Cour des Comptes, Georges Zarifi est donc sollicité par l'Union centrale des Arts Décoratifs afin de prêter ces deux vues de Constantinople d'Antoine-Ignace Melling.

une précision quasi ethnographique

Dessinateur virtuose au style aussi élégant que précis, Antoine-Ignace Melling est le maître incontesté des pièces célébrant le mélange des cultures si caractéristique du règne de Selim III avant son renversement par les Janissaires en 1807. Pour le Prix Nobel de littérature turc Orhan Pamuk, « le regard de Melling sort des tréfonds de la ville. [...] Parce que Melling dessine la ville à la façon d'un Occidental sans préjugés, qui voit la ville comme un Stambouliote, son Istanbul est un lieu familier, avec sa mémoire, sa géographie et ses mosquées, et, en même temps, c'est un monde sans équivalent, unique et pour cela extraordinaire ». Impressionné par la précision de ses œuvres, Pamuk ajoute : « ce qui rend Melling stupéfiant, c'est l'alliance si subtile de cette simplicité – paraissant issue du meilleur des miniatures islamiques et du premier âge d'or d'Istanbul –, et de ce sens des détails architecturaux, topographiques et quotidiens, qu'aucun peintre oriental n'a su développer ».

« Le voyage me semble un exercice profitable ; l'âme y a une continuelle excitation à remarquer les choses inconnues et nouvelles ; et je ne sache point meilleure école, comme j'ai dit souvent, à façonner la vie que de lui proposer incessamment la diversité de tant d'autres vies, fantaisies et usures... »
Montaigne

L'année 1800, autour de laquelle Melling a peint nos deux vues panoramiques de Constantinople, est particulièrement importante dans sa carrière. En effet, après 18 ans passés dans la capitale de l'Empire ottoman, le dessinateur est au faite de la maîtrise de son trait et de son art. Cette faculté si exceptionnelle à capter des détails aussi précis dépasse de loin les gravures les plus abouties de son *Voyage pittoresque* de 1819, nos deux œuvres préalables aux planches 7 et 14 présentant des différences que les graveurs ne seraient certainement pas parvenus à restituer avec autant de grandeur.



auguste bopp (1862-1921)

Bopp a commencé sa carrière de diplomate comme conseiller d'ambassade à Constantinople avant d'être nommé Ministre plénipotentiaire à Belgrade et à Pékin, puis Consul de France à Jérusalem. Archiviste de formation, il se passionne très tôt pour l'histoire de l'Empire ottoman. Parmi ses ouvrages, *Les Peintres du Bosphore au XVIII^e siècle*, dans lequel notre vue de Léandre est reproduite, fait aujourd'hui encore fait référence.

conditions générales de vente

I. Qualité de FauveParis

La sas FauveParis est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par la loi N° 2000-642 du 10 juillet 2000 modifiée par la loi N° 2011-850 du 20 juillet 2011. A ce titre, la sas FauveParis (FauveParis) s'engage en qualité de mandataire agissant pour le compte des vendeur-euse-s qui contractent avec les acheteur-euse-s, c'est à dire que FauveParis n'est pas partie au contrat de vente liant le-la vendeur-euse et l'adjudicataire.

Les conditions générales de vente de FauveParis exposées ci-dessous sont acceptées en tant que contrat d'adhésion par toute personne portant une enchère. FauveParis peut les modifier par des avis écrits ou oraux avant la vente.

II. Avant la vente

Les **photographies** des lots mis en vente figurant au catalogue et sur www.fauveparis.com ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires de FauveParis n'ont **pas de valeur contractuelle**.

Les **lots sont vendus en l'état** c'est-à-dire tels qu'ils sont présentés à la vente. L'enchérisseur-euse potentiel-le est encouragé-e à **s'assurer de l'état de chaque lot**, des dommages ou des restaurations que celui-ci peut avoir subi en l'examinant avant la vente.

Les expositions de FauveParis sont publiques et accessibles à toutes et tous, les commissaires-priseur-e-s et expert-e-s de FauveParis sont à la disposition du public pour tout renseignement ou conseil. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis sur demande. Pour autant, l'absence d'indication concernant un dommage ou une **restauration** ne signifie pas qu'un lot soit exempt de défauts ou de restauration. De même, la mention de défauts n'implique pas l'absence d'autres défauts. Par ailleurs, **l'état des cadres et le fonctionnement des pendules n'est pas garanti**. **Les dimensions sont données à titre indicatif**.

Par ailleurs, FauveParis rappelle que l'emploi du terme **« attribué à »** suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné

et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci ou celle-ci comme l'auteur-e vraisemblable. **« Entourage de »** signifie que le tableau est l'œuvre d'un-e artiste contemporain-e du-de la peintre mentionné-e qui s'est montré-e très influencé-e par l'œuvre du-de la maître-sse. L'emploi des termes **« atelier de »** suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du-de la maître-sse cité-e mais réalisé par des élèves sous sa direction.

Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de », ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école.

Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de **modifications ou de rectifications** jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le-la commissaire-priseur-e habilité-e au moment de la vente et par un affichage approprié en salle de vente. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de la vente.

Les lots suivis d'un * sont vendus par FauveParis ou un membre de la société FauveParis.

III. Pendant la vente

Les personnes souhaitant porter des enchères durant la vente sont invitées à faire **enregistrer** auprès de FauveParis leurs données personnelles (nom, prénom, adresse, qualité). FauveParis exigera de l'acquéreur-euse qu'il-elle justifie son identité ainsi que ses références bancaires. **Une caution pourra en outre être prélevée**.

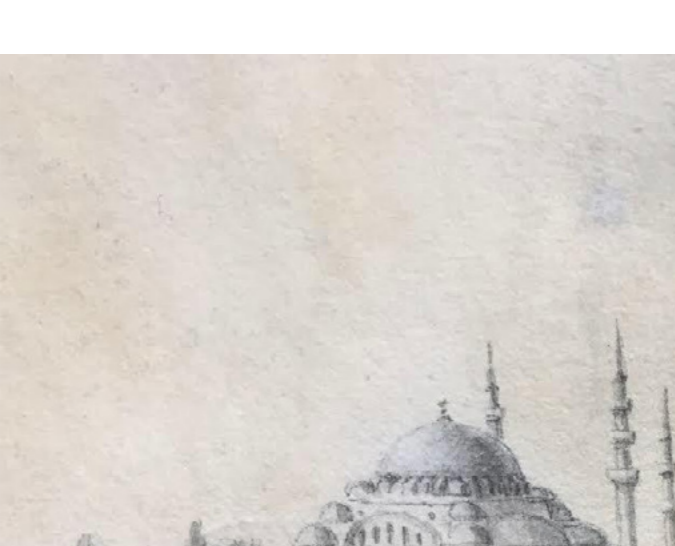
L'enchérisseur-euse est réputé-e enchérir **pour son propre compte**. S'il ou elle enchérit pour **autrui**, l'enchérisseur-euse doit indiquer à FauveParis qu'il-elle est dûment mandaté-e par un-e tiers pour lequel il-elle communiquera une pièce d'identité et les références bancaires. Toute fausse indication engagera la **responsabilité de l'adjudicataire**.

La vente se fera expressément au **comptant** et sera conduite en **euros**. FauveParis peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreurs de conversions de devises, la responsabilité de FauveParis ne pourra être engagée.

Le-la commissaire-priseur-e habilité-e organise les enchères de la façon qu'il-elle juge convenable, la **conduite de la vente** suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le-la commissaire-priseur-e habilité-e veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseur-euse-s. Pour autant, il-elle dispose de la **faculté discrétionnaire de refuser toute enchère**, de retirer un lot de la vente et de **désigner l'adjudicataire**, c'est à dire le-la plus offrant-e et le-la dernier-ère enchérisseur-euse sous réserve que l'enchère finale soit égale ou supérieure au prix de réserve.

Le **prix de réserve** s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifié publiquement avant la vente et le-la commissaire-priseur-a habilité-e est libre de débiter les enchères en dessous de ce prix et porter des enchères pour le compte du-de la vendeur-euse. En revanche, **le-la vendeur-euse ne portera aucune enchère pour son propre compte** ou par le biais d'un-e mandataire.

La vente devient parfaite au prononcé du terme



SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- › Auguste Boppe, *Les Peintres du Bosphore au XVIII^e siècle*, ACR Editions, Paris, 1989
 - Jacques Guérin, Paul Alfassa et André Dubrujeaud, *Exposition de la Turquerie au XVIII^e siècle*, Musée des Arts Décoratifs, Palais du Louvre - Pavillon de Marsan, mai-octobre 1911, Paris, p. 65, n° 221
- › Frédéric Hitzel, *Couleurs de la Corne d'Or. Peintres voyageurs à la Sublime Porte*, ACR Editions, Paris, 2004
- › Antoine-Ignace Melling, *Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore*, Treuttel & Würtz, Paris, 1819
 - Jacques Perot, *Un artiste lorrain à la cour de Selim III : Antoine-Ignace Melling (1763-1831)*, Bulletin de la société de l'histoire de l'art français, année 1987 (1989)
 - Jacques Perot, Boschma et Cornelis, *Antoine-Ignace Melling (1763-1831), artiste-voyageur*, éditions Paris-Musées, Paris, 1991

LeBosphore, parAuguste Boppe,1819.

présentation du bordereau acquitté, les achats pourront être retirés chez FauveParis du mardi au samedi de 11h à 19h au 49 rue Saint-Sabin 75011 Paris.

FauveParis conseille aux adjudicataires de retirer rapidement leurs achats afin d'éviter des **frais de magasinage, de manutention et de conservation qui leur seront facturés à partir du quinzième jour après la vente au barème suivant** :

› **5 € H.T.** par lot et par jour calendaire (petits objets)

› **10 € H.T.** par lot et par jour calendaire (meubles, tableaux et objets encombrants).

Le cas échéant, l'adjudicataire mandate FauveParis pour effectuer en son nom la déclaration d'achat prévue à l'article 2bis de l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce d'ivoire d'éléphant et de corne de rhinocéros.

FauveParis pourra recommander sur simple demande des entreprises de transport qui se chargeront de l'emballage et du transport des achats. **Les sociétés de transport n'étant pas les préposées de FauveParis, FauveParis ne pourra être responsable de leurs actes ou omissions**.

L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité de FauveParis en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de service.

Si un objet ou un lot n'a toujours **pas été retiré par son-sa propriétaire au bout d'un an**, FauveParis lui adressera une ultime mise en demeure de venir récupérer ledit objet ou lot et de payer les frais de stockage afférents conformément aux présentes conditions générales de vente. Il est porté à votre attention que : si dans un délai de 8 jours calendaires à partir de la date d'expédition de cette mise en demeure, FauveParis n'a toujours aucune nouvelle du-de la propriétaire dudit objet ou lot, sa propriété sera transférée à FauveParis à titre de garantie et FauveParis s'octroiera le droit de le mettre en vente en son nom propre afin de recouvrir sa créance constituée par les frais de stockage.

Le **droit de reproduction** et de présentation de l'œuvre n'est pas transféré à l'acquéreur-euse du fait de l'achat d'une œuvre. FauveParis est **propriétaire du droit de reproduction de ses catalogues**. Est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice toute reproduction du contenu, des notices et articles ainsi que des compositions et images.

Conformément aux dispositions de l'article W. 321-17 du code de commerce, l'action en responsabilité de l'OVV se prescrit par cinq ans à compter de la prisee ou de la vente aux enchères publiques.

Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur-euse et acquéreur-euse, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris.

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres.

La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

FauveParis rappelle que l'article 313-6 du Code Pénal dispose que « le fait, dans une adjudication publique, par dons, promesses, ententes ou tout autre moyen frauduleux, **d'écarter un-e enchérisseur-euse ou de limiter les enchères ou les soumissions, est puni** de six mois d'emprisonnement et de 22 500 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait d'accepter de tels dons ou promesses. Est puni des mêmes peines : 1. Le fait, dans une adjudication publique, **d'entraver ou de troubler la liberté des enchères** ou des soumissions, par violences, voies de fait ou menaces ; 2. Le fait de procéder ou de participer, après une adjudication publique, à une remise aux enchères sans le concours de l'officier-ère ministériel-le compétent-e ou du-de la courtier-ère de marchandises assument-e compétent-e ou d'un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques déclaré.»

FauveParis est **adhérent au Registre central de prévention des impayés** des commissaires-priseur-e-s auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Synev 15 rue Freycinet 75016 Paris.

FauveParis rappelle à ses client-e-s l'existence de codes de conduite applicables aux ventes aux enchères en l'espèce du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires du 21 février 2012. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des ventes volontaires.

FauveParis rappelle enfin à ses client-e-s la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges à travers la possibilité de saisir le-la commissaire du gouvernement près le Conseil des ventes volontaires, en ligne ou par courrier avec accusé de réception.

Lorsque vous participez à l'une de nos ventes aux enchères, sauf mention contraire de votre part, vous acceptez de recevoir nos newsletters. Vous pourrez vous en désabonner à tout moment. Conformément à la réglementation communautaire en vigueur, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité des données sur cette page : https://www.fauveparis.com/politique-de-confidentialite-donnees/

une équipe à votre service



Lucie-Éléonore Riveron
 Direction générale
 +33 (0)1 55 28 80 91
 +33 (0)7 82 64 84 78
 leriveron@fauveparis.com



Cédric Melado
 Commissaire-priseur
 Inventaires et expertises
 +33 (0)1 55 28 33 65
 +33 (0)7 82 32 00 13
 cmelado@fauveparis.com



Dimitri Joannides
 Spécialiste art moderne
 et contemporain - Expert
 et porte-parole de la CEA
 +33 (0)6 20 71 14 87
 djoannides@fauveparis.com



Simon Barjou-Morant
 Commissaire-priseur
 Inventaires et expertises
 +33 (0)1 55 28 80 94
 sbm@fauveparis.com



Chloë Collin
 Élève commissaire-priseure

 +33 (0)1 55 28 80 93
 ccollin@fauveparis.com



Lucile Roche
 Clerc

 +33 (0)1 55 28 80 92
 lroche@fauveparis.com



Nicolas Amiel
 Magasinage & stockage
 +33 (0)1 55 28 80 90
 namiel@fauveparis.com



Marco Zavagno
 Photographe

Comptabilité
 compta@fauveparis.com

Bids office
 iwannabid@fauveparis.com

Expertises
 sans rendez-vous
 du mardi au samedi

quelques résultats récents



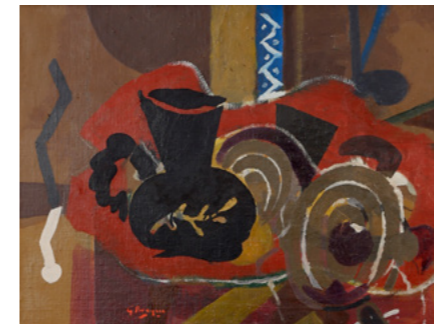
Melchior Baumgartner, c. 1650
 Cabinet d'Augsburg d'un sultan
 Vendu 381 000 €



René Lalique
 Gobelet aux scarabées
 Vendu 206 250 €



Jean Dupas
 Femme à la boule
 Vendu 112 500 €



George Braque
 Le Pichet au rameau
 Vendu 203 200 €



François-Xavier Lalanne
 Agneau
 Vendu 110 490 €



Petrus, Pomerol
 12 bouteilles, 1995
 Vendu 26 924 €



**Maison des Beaux-Arts
 de L'Indochine, Paysage**
 Vendu 78 740 €



Yoshitomo Nara
 No ! Fuck 'bout everythin', 2000
 Vendu 73 600 €



Manolo Valdes
 Reina Maria
 Vendu 160 020 €

comment vendre chez fauveparis

1

nous expertisons votre bien
(œuvre d'art, bijoux, vin, design, etc.)



Sur photographie :

Vous pouvez envoyer un mail à contact@fauveparis.com
en nous précisant les dimensions et toute information que vous jugerez nécessaire

Sur place chez FauveParis, avec ou sans rendez-vous :
du mardi au vendredi de 11h à 19h et le samedi de 14h à 19h

2

nous mettons en vente votre bien
dans les meilleurs délais



Nous organisons une vente aux enchères **chaque samedi matin à 10h30.**

Votre bien est décrit, photographié, catalogué et exposé pendant une semaine.
Chaque vente est diffusée sur notre site internet ainsi que sur Drouot, Auction et Artprice.

3

nous vendons votre bien
le plus cher possible



La vente se déroule physiquement chez FauveParis.

Elle est également retransmise en vidéo.

Les acheteur-ses enchérissent depuis le monde entier sur place, au téléphone et sur internet.

4

nous vous réglons par virement
dès 10 jours après la vente



Sous réserve du paiement des acheteur-ses.